



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

### Aux représentants des médias

Au vu des manquements constatés eu égard aux engagements pris, le directeur de l'Urbanisme, Olivier Arni, a rencontré le collectif Ortica

### **La Ville accorde une ultime fois sa confiance au collectif**

**Le directeur de l'Urbanisme de la Ville de Neuchâtel, Olivier Arni, a rencontré hier une délégation du collectif Ortica, locataire depuis un an de l'immeuble situé à la rue de la Main 2. Déplorant les difficultés des membres à s'en tenir aux termes du contrat, le conseiller communal a dressé un bilan mitigé. La Ville a toutefois consenti à accorder une ultime chance au collectif, moyennant le respect des engagements pris à son égard.**

Après son expulsion de la Joliette, à la rue des Parcs, et l'occupation, illicite elle aussi, du Home bâlois, à Chaumont, la Ville avait apporté son soutien au collectif Ortica dans la recherche d'un lieu d'habitation. Ainsi, depuis une année environ, celui-ci occupe un immeuble situé à la rue de la Main 2. Constatant toutefois les nombreux manquements eu égard aux engagements pris, et ce en dépit de plusieurs avertissements, le directeur de l'Urbanisme a souhaité rencontrer une délégation.

Si la démarche sociale du collectif Ortica séduit – ainsi l'organisation de débats ou de soupers populaires ouverts à tout un chacun –, la Direction de l'urbanisme a en revanche déploré la difficulté des membres à respecter les termes du contrat. Alors même que les conditions d'utilisation de l'immeuble ont été clairement définies dès le départ, la Ville observe que le collectif organise notamment des concerts, en violation non seulement des engagements contractuels pris, mais également des dispositions légales concernant en particulier la tranquillité du voisinage.

Après discussion avec les intéressés et considérant la dimension sociale du projet, la Ville consent à accorder une ultime fois sa confiance au collectif Ortica.

A défaut, le collectif a été informé que la Ville révoquerait son soutien et mettrait fin à cette expérience.

Neuchâtel, le 30 avril 2013

Direction de l'urbanisme

**Renseignements complémentaires:** Olivier Arni, conseiller communal, directeur de l'Urbanisme, ☎ 032 717 76 01, courriel: olivier.arni@ne.ch